



## Disponibilité limitée du Prevenar 13®

Etat 20.03.2020

### Contexte

On observe actuellement en Suisse une demande accrue du vaccin conjugué contre les pneumocoques, le Prevenar 13® dans le contexte de la pandémie de SARS-CoV-2. Cela est peut-être dû entre autre à de fausses informations qui circulent et selon lesquelles la vaccination contre les pneumocoques pourrait prévenir une évolution compliquée ou grave de COVID-19. Cette évolution ne résulte pas d'infections bactériennes pneumococciques secondaires, mais plutôt de réponses inflammatoires pulmonaires et systémiques dues au virus SARS-CoV-2. Cette évolution ne peut être évitée par la vaccination contre les pneumocoques. Les indications de vaccination contre les pneumocoques doivent donc continuer d'être appliquées conformément aux recommandations du Plan de vaccination suisse 2020.

Le vaccin Prevenar13® est livrable, mais sa disponibilité est limitée. Il doit être utilisé selon les recommandations figurant dans le plan de vaccination suisse : premièrement, pour les nourrissons, afin de prévenir les maladies invasives à pneumocoques (MIP) courantes et dangereuses dans cette tranche d'âge, et deuxièmement, pour les autres patients présentant un risque accru de MIP en raison de maladies chroniques.

### Recommandation de remplacement temporaire pour la vaccination contre les pneumocoques

Tant que la disponibilité du vaccin n'est pas assurée, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) recommandent de vacciner :

- en priorité tous les nourrissons : 3 doses à administrer à l'âge de 2, 4 et 12 mois. Cela correspond à la vaccination recommandée de base contre le pneumocoque du plan de vaccination suisse 2020,
- en deuxième priorité : les personnes de groupes définis, qui en raison de leurs conditions de santé, présentent un risque accru d'infection invasive à pneumocoques. La vaccination de ces personnes à risque (enfants > 5 ans et adultes) consiste en une seule dose (voir [plan de vaccination](#)). Aucun rappel n'est recommandé.

Il n'y a pas d'indication à vacciner les personnes n'appartenant pas aux deux groupes précités.

### Contact

Office fédéral de la santé publique  
Division Maladies transmissibles  
Section Recommandations vaccinales et mesures de lutte  
[epi@bag.admin.ch](mailto:epi@bag.admin.ch)  
Tél. secrétariat : +41 (0)58 463 87 06